

Demande d'Engagement de Dépense

LPO - DED N° 20230048

Merci de reprendre en compte le numéro de la demande cidessus dans vos factures !

Demandeur	Service	Date de la demande
Camille Pauget	informatique	2023-12-06

Montant TTC	Fournisseur	Mail du fournisseur
10000	Golmontiteur	Cam@gmail.com

Analytique	Commentaire	
j'aime les bonbons	Pourquoi que 2????	

Le plan de relance post-Covid de septembre 2020

1. Réaliser un état des lieux de l'économie française au deuxième trimestre 2020 (croissance, chômage).

Suite aux périodes de confinement l'économie française à été fortement affecter. Ainsi :

- Le PIB français est en baisse de plus de 15% au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 2019.
- De plus, le taux de chômage est de 9% au deuxième trimestre de 2020 alors qu'il n'était qu'à 7% au premier trimestre de 2020
- l'état à insufflé 460 milliards d'euro dans l'économie (chômage partiel, prêt garantis, aides sectorielles) + 100 milliard en deux ans pour soutenir l'offre
- hausse de la dette publique (121% du PIB)
- 2. Caractériser les différentes politiques économique prévues dans le plan de relance post-covid

Doté de 100 milliards d'euro sur 2 ans et financé à 40% par l'UE, le plan comporte 3 axe pour retrouver "un niveau de richesse national pour la France équivalent au niveau d'avant la crise" à déclarer Bruno Le Maire

Compétitivité et innovation	Transition écologique	Cohésion sociale et territorial
Baisse des impôts de production 20 M d'euro sur 2 ans	Transport 11M d'euro	Emploi et formation 14,1 M d'euro
Développement industriel sur les territoires 1M d'euro	Transition énergétique des entreprises 9M d'euro	Investissements hôpitaux et recherche 9M d'euro
Soutien aux entreprises 3M d'euro	Rénovation énergétique des bâtiments 7M d'euro	Collectivité locales 5,2M d'euro
Programme d'investissements d'avenir 11M d'euro	Biodiversité 3M d'euro	Autres 6,7 M d'euro

3. Expliquer comment chacune de ces politiques devrait influencer l'activité des entreprises.

Ce plan de relance bénéficie aux entreprise française grâce à :

40 M pour soutenir la réindustrialisation du pays:

- 3 M de fonds propre aux PME
- 20 M baisse des impôts de production
- 1 M pour favoriser la relocalisation des entreprises en france
- 20 M pour l'emploi (6,5M pour les jeunes)

Ainsi le gouvernement investit massivement pour soutenir les entreprises française que ce soit en baissant les impôts ou en favorisant l'emploi

Cela permettrait d'empêcher la fermeture de certaines entreprises et de réduire le chômage.

DECOUPER ICI

Le plan de relance post-Covid de septembre 2020

1. Réaliser un état des lieux de l'économie française au deuxième trimestre 2020 (croissance, chômage).

Suite aux périodes de confinement l'économie française à été fortement affecter. Ainsi :

- Le PIB français est en baisse de plus de 15% au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 2019.
- De plus, le taux de chômage est de 9% au deuxième trimestre de 2020 alors qu'il n'était qu'à 7% au premier trimestre de 2020
- l'état à insufflé 460 milliards d'euro dans l'économie (chômage partiel, prêt garantis, aides sectorielles) + 100 milliard en deux ans pour soutenir l'offre
- hausse de la dette publique (121% du PIB)
- 2. Caractériser les différentes politiques économique prévues dans le plan de relance post-covid

Doté de 100 milliards d'euro sur 2 ans et financé à 40% par l'UE, le plan comporte 3 axe pour retrouver "un niveau de richesse national pour la France équivalent au niveau d'avant la crise" à déclarer Bruno Le Maire

Compétitivité et innovation	Transition écologique	Cohésion sociale et territorial
Baisse des impôts de production 20 M d'euro sur 2 ans	Transport 11M d'euro	Emploi et formation 14,1 M d'euro
Développement industriel sur les territoires 1M d'euro	Transition énergétique des entreprises 9M d'euro	Investissements hôpitaux et recherche 9M d'euro
Soutien aux entreprises 3M d'euro	Rénovation énergétique des bâtiments 7M d'euro	Collectivité locales 5,2M d'euro
Programme d'investissements d'avenir 11M d'euro	Biodiversité 3M d'euro	Autres 6,7 M d'euro

3. Expliquer comment chacune de ces politiques devrait influencer l'activité des entreprises.

Ce plan de relance bénéficie aux entreprise française grâce à :

40 M pour soutenir la réindustrialisation du pays:

- 3 M de fonds propre aux PME
- 20 M baisse des impôts de production

1 M pour favoriser la relocalisation des entreprises en france

20 M pour l'emploi (6,5M pour les jeunes)

Ainsi le gouvernement investit massivement pour soutenir les entreprises française que ce soit en baissant les impôts ou en favorisant l'emploi

Cela permettrait d'empêcher la fermeture de certaines entreprises et de réduire le chômage.